



RESEAU PROVENCE IMMOBILIER®

Barèmes Honoraires

TRANSACTION (honoraires à la charge du vendeur)

Vente immobilière : hors VEFA, immobilier d'entreprise ou commerces et droit au Bail
Prix de vente honoraires non inclus

De 1 € à 100 000 €	Forfait maximum de 10 000 €	Vendeur
De 100 001 € à 300 000 €	7 % TTC	Vendeur
De 300 001 € à 700 000 €	6 % TTC	Vendeur
A partir de 700 001 €	5 % TTC	Vendeur

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL = 9 % TTC

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus. 2. RESEAU PROVENCE IMMOBILIER et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation. 3. bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat 4. Nos honoraires sont exprimés en euros TTC et sont dus : 5. Pour une vente immobilière : à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire Pour une location d'habitation : le jour de la signature du bail de location 6. Nos honoraires sont directement payés au Réseau Provence Immobilier par le donneur d'ordre ou le Mandant.

NOS HONORAIRES DE LOCATION ANNUELLE

Honoraires de location (TTC) comprenant les frais de constitution de dossier, les frais de visite, les frais de rédaction des baux, les frais de réalisation de l'état des lieux d'entrée.
Forfait d'un montant TTC par m² de surface habitable du bien, suivant le barème ci-après.

Quote-part propriétaire :

Surface habitable inférieure à 25 m² = 11 €/m²
Surface habitable entre 25 m² et 40 m² = 10€/m²
Surface habitable entre 40 et 55 m² = 9€/m²
Surface habitable entre 55 et 70 m² = 8€/ m²
Surface habitable supérieur à 70 m² = 7€/m²

Quote-part locataire :

Surface habitable inférieur à 25 m² = 11 €/m²
Surface habitable entre 25 et 40 m² = 10€/m²
Surface habitable entre 40 et 55 m² = 9€/m²
Surface habitable entre 55 et 70 m² = 8€/m²
Surface habitable supérieur à 70 m² = 7€/ m²

**Dont honoraires d'état des lieux = 3€ TTC/m², quelle que soit la surface du bien*

Ce barème est applicable de façon identique, que le bien résulte de la conclusion d'un mandat de gestion locative ou de location simple avec le bailleur.